



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 6 février 2024 à 18 h 30 à la salle Jeanne-Landry du Pavillon André-Coindre du Campus Notre-Dame-de-Foy, située au 5030, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

265, rue de Singapour (lot 6 268 545)

Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'aménagement d'un quai de chargement et de déchargement ainsi qu'un tablier de manœuvre en cour avant au lieu d'en cour latérale ou arrière tel qu'exigé à l'article 3.7.8.1 du *Règlement de zonage n° 480-85*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Une présentation du projet visé par cette demande est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Ce 22 janvier 2024

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
www.vsad.ca